



CONVOCAATION

Le prochain Conseil Municipal se réunira le

JEUDI 13 DECEMBRE 2018 À 19H
SALLE D'HONNEUR DE L'HÔTEL DE VILLE
(article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 27 novembre 2018

1. **DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**
(Article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, alinéa 21)

2. **AFFAIRES GENERALES**
 - 2.1. Service public de l'eau potable :
Approbation du contrat de concession et choix du délégataire

 - 2.2. Service public de l'assainissement collectif :
Approbation du contrat de concession et choix du délégataire

 - 2.3. Appel à Manifestation d'Intérêt « Revitalisation des bourgs-centres » :
Convention régionale de revitalisation

 - 2.4. DETR-FSIL-FNADT Etat 2019 :
Autorisation de dépôt de demandes de subventions

 - 2.5. Ville de Saint-Claude/Association Saint-Oyend :
Convention de répartition des dépenses liées au retrait de la cuve à fuel de l'ancien collège Rosset et de travaux sur le réseau sanitaire dans le cadre de la transaction immobilière en cours d'échange entre les parties

 - 2.6. Espace Mosaïque :
Actualisation des tarifs et des modalités d'adhésion au 1^{er} janvier 2019

- 2.7. Accueils de loisirs périscolaires et restauration scolaire :
Tarification au 1^{er} janvier 2019
- 2.8. Accueil de loisirs de Chabot :
Tarification au 1^{er} janvier 2109
- 2.9. Ville de Saint-Claude / Caisse d'Allocations Familiales du Jura (CAF) :
Convention d'objectifs et de financement / Plan de rénovation des établissements d'accueil
des jeunes enfants
- 2.10. Projet Educatif Territorial (PEdT) :
Charte qualité Plan Mercredi
- 2.11. Dérogations exceptionnelles au repos dominical accordées par le Maire au titre de l'année
2019 pour les commerces de détail non alimentaires, et la branche automobile
- 2.12. Projet de création d'une commune nouvelle :
Communes de Nanchez et Villard sur Bienne (Communauté de Communes La
Grandvallière)

3. AFFAIRES FINANCIERES

- 3.1. Budget Principal 2018 :
Décision Modificative de crédits n° 5 portant virements et ouvertures de crédits en
sections de Fonctionnement et d'Investissement
- 3.2. Budget Annexe 2018 du service de l'eau :
Décision modificative n° 1 portant ouvertures de crédits en sections de Fonctionnement et
d'Investissement
- 3.3. Admission en non valeur de créances irrécouvrables :
Années 2010 à 2017
- 3.4. Budgets Principal et Annexes 2019 :
Autorisation d'ouvertures de crédits en section d'Investissement et de mandatement
préalable au vote budgétaire
- 3.5. Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor chargé des fonctions de Receveur de
la Commune (Année 2018)

4. PERSONNEL COMMUNAL

- Modification du Tableau des Emplois permanents

5. QUESTIONS ORALES AYANT TRAIT AUX AFFAIRES COMMUNALES

Le Maire,
Jean-Louis MILLET

